

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Points-clés du Conseil spécialisé pour la filière sucrière du 15 mars 2016

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour la filière sucrière s'est réuni le 15 mars dernier, sous la présidence d'Éric Lainé, pour faire le point sur la situation des marchés au niveau mondial, européen et français et évoquer les perspectives 2016/17. Autres thèmes abordés : le dispositif d'observation de prix et de marchés de l'après-quota au niveau national et communautaire et les enjeux industriels du futur système européen d'échange de quotas d'émission de CO2 pour l'après 2020.

Situation des marchés et conjoncture mondiale, européenne et française

Monde : retour à des fondamentaux haussiers en 2015/16

Depuis décembre 2015, les cours progressent de nouveau après une accalmie fin janvier 2016. Les facteurs haussiers l'emportent désormais et les analystes s'accordent sur les prévisions de déficit mondial 2015/16, avec une consommation supérieure à la production d'environ 5 à 7 Mt (millions de tonnes) selon les prévisionnistes, pour la campagne en cours.

Selon les dernières estimations de l'[International Sugar Organization](#) (ISO), la production mondiale 2015/16 s'établirait à 167 Mt soit 5 Mt de moins que les estimations de consommation mondiale. L'impact négatif sur les productions du phénomène climatique El Niño, reste encore fort même s'il s'atténue au second trimestre.

L'évolution des monnaies, en particulier le redressement amorcé du real brésilien par rapport au dollar, confortent ces anticipations haussières qui se manifestent dans l'évolution des prix.

Pour la première fois depuis la fin 2015, le cours du sucre brut à la bourse de New York a franchi le seuil psychologique de 15 ct/lb pour s'établir à 15,2 ct/lb le 11 mars 2016, confirmant ainsi la force du mouvement ascendant des prix.

Selon les dernières prévisions de F.O. Licht, la prochaine campagne 2016/17 pourrait également être déficitaire de 1,5 Mt.

Union européenne : production européenne 2015 estimée en baisse mais des stocks importants

Le prix moyen du sucre sous quota a progressé pour atteindre 427 €/tonne en décembre 2015.

Pour 2015/16, la production européenne de sucre est estimée en net recul à 14,7 Mt (19,5 Mt en 2014), sous l'effet de la réduction des surfaces communautaires en betteraves et des effets climatiques.

En revanche, l'UE dispose d'un report exceptionnellement élevé de sucre de la dernière campagne.

Les importations ACP/PMA, en retrait par rapport à la dernière campagne, semblent retrouver un regain d'intérêt à la faveur de la situation des prix, ce qui s'ajoute à une forte augmentation des importations en provenance du Brésil par rapport à la campagne précédente. Dans ces conditions, les disponibilités pour le marché s'élèveront à 18,5 Mt de sucre alimentaire sous quota et à 4,1 Mt de sucre hors quota. Ces disponibilités permettront à l'Union européenne de couvrir l'ensemble des besoins du marché intérieur et d'exporter vers les pays tiers dans la limite du quota OMC de 1,35 Mt.

France : une production sucrière 2015 suffisante pour exporter davantage

La production fraîche de sucre 2015 est estimée à 4,4 Mt en métropole (contre 5,1 Mt en 2014), en raison du recul des surfaces betteravières et d'une baisse limitée des rendements.

En intégrant les stocks, les importations et la production des départements d'outremer, les disponibilités devraient avoisiner 4,8 Mt de sucre sous quota et 1,4 Mt de sucre hors quota, permettant ainsi d'assurer la fluidité du marché national.

L'ouverture d'une seconde tranche d'exportations par l'Union européenne, donne à la France la possibilité d'exporter 365 000 tonnes de sucre hors quota.

Les conditions météorologiques sont actuellement favorables aux semis des betteraves de la prochaine récolte, avec des nappes phréatiques bien alimentées.

Négociations internationales : reprise imminente des négociations entre l'Union européenne et le Mercosur

Le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a annoncé la relance probable des négociations entre l'Union européenne et le Mercosur en avril prochain, sous la pression du Brésil et de l'Argentine, favorables à un accord de libre échange qui permettrait d'exporter davantage d'éthanol vers l'Europe. Les membres du Conseil ont fait part au Ministère de leurs craintes de nouvelles concessions unilatérales en faveur du Mercosur.

Groupe de travail « Suivi des marchés et adaptation aux marchés »

Suite à une première réunion du groupe de travail « suivi des marchés et adaptation aux marchés », le 18 décembre 2015, pour préparer l'après-2017, un consensus s'est dégagé au niveau de la filière en faveur du maintien des outils de suivi des prix et d'établissement de bilans sucriers.

À l'échelle européenne, les États-membres sont également favorables au maintien d'un suivi des prix, via un observatoire alimenté par les fabricants de sucre.

Le suivi de la production et des flux d'exportations s'avèrerait plus problématique, en cas de suppression du dispositif d'agrément des sucriers européens et des certificats d'exportation.

Enjeux industriels du système communautaire d'échange de quotas d'émission de CO2 après 2020

Comme les autres entreprises du secteur agro-alimentaire disposant d'installations de combustion fossile de plus de 20 mégawatts, la filière sucrière est concernée par l'évolution de la politique européenne sur le climat. Le système de gestion des quotas de CO2, mis en place en 2005, devra évoluer pour respecter les engagements internationaux de réduction de 43 % des émissions de gaz carbonique de l'UE à l'horizon 2030 par rapport à 2005.

Ce dossier représente un enjeu économique important pour les fabricants de sucre européens, ainsi que pour l'égalité des conditions de concurrence sur le marché international.

La mise en place d'un fonds pour l'innovation en faveur des technologies bas carbone, financé par les recettes de la vente des quotas, est aussi une piste envisagée par la Commission européenne.

Contacts presse : presse@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet Tél. : 01 73 30 22 54

Laurence Gibert-Mesnil Tél. : 01 73 30 34 05

virginie.nicolet@franceagrimer.fr

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
